Menace terroriste et plan Vigipirate : niveaux, cibles, objets suspects

7 min de lecture · Arrêté du 1er septembre 2025, annexe III (prévention des risques terroristes, 13 h : définir les risques, connaître les menaces, connaître les niveaux de risque, connaître les matériels terroristes) ; arrêté du 27 février 2017, art. 4 I (MAC : prévention des risques terroristes, 13 h)
Sources consultées le 13 novembre 2026

Vigilance, Vigilance renforcée, Alerte attentat : depuis 2026, le plan Vigipirate compte trois niveaux, et les anciens intitulés sont périmés. Voici ce que le programme demande à l'agent sur la menace terroriste, les niveaux d'alerte et la conduite face à un objet suspect.

En bref

- Le plan Vigipirate compte **trois niveaux** : Vigilance, Vigilance renforcée, Alerte attentat.
- Le niveau est décidé par le Premier ministre et rendu public.
- Les intitulés de 2016 (« Sécurité renforcée – risque attentat », « Urgence attentat ») sont **périmés**.
- Face à un sac, un colis ou un véhicule suspect : **signaler, ne pas toucher, s'éloigner**.

Le module de prévention des risques terroristes de la formation initiale dure 13 heures, comme celui de la MAC. Cette fiche couvre ses volets sur la menace, les niveaux de risque et les matériels ; les réflexes de vigilance et la conduite en cas d'attaque ont leurs propres fiches.

La menace et ses formes

Le programme part de la définition du terrorisme : les atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation et à l'autorité de l'État. Il demande ensuite de connaître les modes opératoires traditionnels et les menaces émergentes.

VOCABULAIRE

Modes opératoires traditionnels
attentats aveugles, attentats suicides, prises d'otages et exécution, attaques avec armes de guerre.

Menaces émergentes
la menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC-E), et la menace informatique.

Cible potentielle
le programme demande de comprendre ce qu'est une cible potentielle et pourquoi, par un processus de raisonnement qui s'appuie sur les sites sensibles et la population ciblée.

Les niveaux Vigipirate

Le plan Vigipirate est le dispositif gouvernemental de vigilance, de prévention et de protection. Le document du SGDSN de juin 2026 distingue trois niveaux, tous publics.

1. **Vigilance** : le niveau de base, qui signifie la vigilance de la Nation face à la menace.
2. **Vigilance renforcée** : le niveau intermédiaire.
3. **Alerte attentat** : le niveau sommital, en cas de situation de menace avérée ou d'attentat réalisé.

Le niveau est décidé par le Premier ministre à la suite de l'évaluation du risque terroriste, qui croise la menace et les vulnérabilités. Le dispositif doit être strictement dimensionné à cette évaluation. L'« Alerte attentat » a une durée de 12 jours, renouvelable sur décision du Premier ministre ; le retour au niveau intermédiaire est ensuite d'office.

PIÈGE FRÉQUENT

« Il existe les niveaux “Sécurité renforcée – risque attentat” et “Urgence attentat”. » C'est l'ancien vocabulaire de 2016. Le document du SGDSN de juin 2026 ne les mentionne plus : les trois niveaux sont Vigilance, Vigilance renforcée et Alerte attentat. Un support qui cite les anciens intitulés est périmé.

Le programme demande aussi de situer Vigipirate par rapport à l'état d'urgence et à l'état de guerre : ce sont d'autres régimes, qui ne se confondent pas avec le niveau d'alerte.

Matériels et objets suspects

Le programme consacre 1 h à l'identification des matériels utilisés par les terroristes : armement, explosifs, engins explosifs improvisés (EEI) et leurs modes de déclenchement, avec pour objectif de sécuriser les lieux en cas de découverte. L'agent n'a pas à les manipuler : il doit les reconnaître et protéger.

Le guide du SGDSN donne des signes qui doivent alerter : un colis ou une lettre à l'adresse mal renseignée, portant des traces ou dégageant des odeurs ; un colis ou un sac abandonné ; un véhicule en stationnement prolongé près d'un lieu de rassemblement ou d'un site sensible, notamment sans plaque d'immatriculation. Il précise qu'un sac posé dans un lieu de passage important doit entraîner un signalement.

> **CAS PRATIQUE**
>
> **Situation.** Pendant le filtrage à l'entrée d'un centre commercial, un agent remarque un sac laissé près d'un banc, sans personne à proximité, depuis plus d'une heure.
>
> **Réponse.** L'agent ne l'ouvre pas et ne le déplace pas : le guide du SGDSN demande de signaler un sac abandonné dans un lieu de passage et, en cas de risque explosif, de ne toucher à rien. Il écarte le public, alerte son responsable et les forces de l'ordre selon la consigne, et note l'heure et le lieu.

Dans la formation, à la MAC

Ces notions reviennent dans la formation continue, où le module de prévention des risques terroristes dure aussi 13 h. Les conditions de la MAC sont sur la page carte professionnelle du CNAPS. Les gestes de contrôle autorisés par la loi sont dans la fiche sur le cadre juridique de l'agent ; le traitement d'une alarme est dans la fiche sur la gestion des alarmes.

À retenir

- Trois niveaux : Vigilance, Vigilance renforcée, Alerte attentat ; décidés par le Premier ministre ; alerte attentat de 12 jours renouvelable.
- Anciens intitulés de 2016 périmés.
- Au programme : menaces (traditionnelles, NRBC-E, informatique), cibles potentielles, matériels.
- Sac, colis ou véhicule suspect : signaler, ne pas toucher, protéger.

S'entraîner sur ce thème

Deux quiz du site couvrent ce thème : le test du titre APS et le test de la MAC. Pour situer ce module dans le parcours, voir la page devenir agent de sécurité et la formation agent de sécurité APS.

Questions fréquentes

Quels sont les niveaux du plan Vigipirate ?

Le document du SGDSN de juin 2026 distingue trois niveaux : « Vigilance », « Vigilance renforcée » et « Alerte attentat ». Les intitulés de 2016 (« Sécurité renforcée – risque attentat », « Urgence attentat ») ne figurent plus dans ce document.

Qui décide du niveau Vigipirate ?

Le niveau est décidé par le Premier ministre, à la suite de l'évaluation du risque terroriste, qui croise la menace et les vulnérabilités. Il est rendu public.

Combien de temps dure le niveau « Alerte attentat » ?

Le document du SGDSN indique un niveau sommital de 12 jours, renouvelable sur décision du Premier ministre, avec retour d'office au niveau intermédiaire à son terme.

Que faire d'un sac ou d'un colis abandonné ?

Le guide du SGDSN demande de le signaler : un sac posé dans un lieu de passage important doit entraîner un signalement. En cas d'explosion ou de risque explosif, il demande de ne toucher à rien, de s'éloigner et de se mettre à l'abri.

Combien d'heures de prévention des risques terroristes au programme ?

Le module de l'annexe III compte 13 heures, la formation continue (MAC) aussi. La présente fiche couvre les volets sur la menace, les niveaux de risque et les matériels.

Sources

1. SGDSN, « Vigilance, prévention et protection face à la menace terroriste » (Faire face ensemble), juin 2026, § 3.3.1 (niveaux), préface (durée de l'alerte attentat), § 5.2.2 et 5.2.3 (situations suspectes) ; PDF créé le 08/06/2026, consulté le 13 novembre 2026
 https://www.info.gouv.fr/
2. Arrêté du 1er septembre 2025 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité, NOR INTD2517360A, annexe III, prévention des risques terroristes ; en vigueur le 01/10/2025, consulté le 13 novembre 2026
 https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000052197461
3. Arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité, article 4 I (prévention des risques terroristes), consulté le 13 novembre 2026
 https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000034104578

Sources consultées le 13 novembre 2026 ; seconde vérification en cours. Les textes évoluent : la version en ligne de la fiche fait foi.

> Ce site aide à se préparer et à comprendre la réglementation de la sécurité privée. Il ne délivre ni carte professionnelle, ni titre, ni diplôme, ni certification.